

Avertissements généraux

Les systèmes d'avertissements généralisés constituent de véritables outils d'aide à la décision pour les agriculteurs !

Leur objectif est d'aider les agriculteurs à pratiquer une protection raisonnée de leurs cultures et d'ainsi optimiser l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en évitant les traitements systématiques.

CPL-VEGEMAR prend part à un vaste réseau d'avertissements en escourgeon, froment, colza, betterave et maïs, en partenariat avec d'autres Centres Pilotes régionaux. Les observations collectées par les différents partenaires sont centralisées afin de donner aux agriculteurs une situation générale sur l'ensemble de la zone de production. Par ailleurs, les agriculteurs reçoivent des informations sur l'importance du risque de présence de ravageurs ou de maladies dans leurs parcelles ainsi que des conseils pour la protection de leurs cultures. Les avertissements n'étant pas personnalisés, l'agriculteur est toujours invité à aller visiter sa parcelle pour connaître sa situation.

Comment puis-je bénéficier de ce service ?

Sur simple demande, vous pouvez bénéficier de l'envoi des différents avertissements des réseaux desquels nous sommes partenaires.

Contactez-nous !



04/279 68 77



vegemar@provincedeliege.be



Province
de Liège

Agriculture

CPL-Végémar